

Titre : **SOUS-DIRECTEUR/DIRECTRICE GÉNÉRAL(E) POUR LA PRIORITÉ AFRIQUE ET LES RELATIONS EXTÉRIEURES**  
 Numéro du poste : PAX 001  
 Classe : ADG  
 Secteur de tutelle : Secteur de la priorité Afrique et des relations extérieures  
 Lieu d'affectation : Paris (France)  
 Domaine : Relations extérieures  
 Type de contrat : Engagement de durée définie  
 Durée du contrat : 2 ans (renouvelable)  
 Recrutement : Interne et externe  
 Date limite (minuit, heure de Paris) : **2 janvier 2026**

Valeurs fondamentales de l'UNESCO : Engagement envers l'Organisation, intégrité, respect de la diversité, professionnalisme.

[https://unesdoc.unesco.org/ark:/48223/pf0000386038\\_fre](https://unesdoc.unesco.org/ark:/48223/pf0000386038_fre)

## APERÇU DES FONCTIONS DU POSTE

*L'UNESCO joue un rôle unique et crucial dans l'édification des fondements d'une paix durable, la promotion d'un développement équitable et durable et l'avancement de la coopération internationale dans les domaines de l'éducation, des sciences, de la culture, de la communication et de l'information. Dans un monde en proie à une transformation profonde, le leadership de l'UNESCO aide les États membres à relever des défis sociaux, économiques, technologiques et environnementaux complexes tout en favorisant le dialogue et la compréhension mutuelle.*

Dans ce cadre et sous l'autorité du Directeur général, le Secteur de la priorité Afrique et des relations extérieures orchestre une action stratégique visant à renforcer les partenariats et la collaboration de l'UNESCO avec les États membres, les délégations permanentes, les commissions nationales, les organisations intergouvernementales et un large éventail de parties prenantes. Le Secteur supervise des programmes phares tels que le Programme de participation, le Programme de bourses, le Programme des Ambassadeurs de bonne volonté, la coordination avec le système des Nations Unies et les bureaux hors Siège, ainsi que l'Unité du protocole, en veillant à la cohérence, à la transparence, à la responsabilité et à l'alignement stratégique de l'architecture globale de coopération externe de l'UNESCO.

Sous l'autorité générale du Directeur général, le/la Sous-Directeur/Directrice général(e) pour la priorité Afrique et les relations extérieures assure la direction intellectuelle du Secteur et définit la vision stratégique qui oriente ses activités, conformément à la Stratégie à moyen terme de l'UNESCO (2022-2029) et aux décisions des organes directeurs. Agissant sous l'autorité du Directeur général et conformément aux orientations de celui-ci, le/la Sous-Directeur/Directrice général(e) :

- dirige la mise en œuvre de la Stratégie opérationnelle pour la priorité Afrique (2022-2029), en veillant à l'adéquation avec les priorités sectorielles et intersectorielles de l'UNESCO ;
- renforce la coordination entre les Secteurs et les bureaux hors Siège pour garantir la cohérence des contributions à la priorité Afrique et l'efficacité de l'appui apporté aux États membres ;
- propose une analyse politique et des orientations stratégiques sur les tendances, les possibilités et les défis pour éclairer la prise de décision à l'échelle de l'UNESCO ;
- développe et maintient des partenariats de haut niveau, y compris dans le cadre de la coopération triangulaire et de la coopération Sud-Sud, avec les gouvernements, les commissions nationales, les délégations permanentes, les organisations régionales, le système des Nations Unies et la société civile ;
- donne des orientations aux directeurs et chefs de bureau hors Siège, afin de veiller à ce que les initiatives sectorielles et intersectorielles soient en adéquation avec les objectifs stratégiques de l'UNESCO ;
- promeut l'égalité des genres, la participation de la jeunesse, les interventions d'urgence et l'appui aux environnements vulnérables, notamment dans les petits États insulaires en développement (PEID) ;
- favorise la collaboration avec les organes directeurs de l'UNESCO et représente le Directeur général aux rencontres, conférences et instances pertinentes afin de veiller à la cohérence des messages stratégiques ;

### Expérience professionnelle

- Expérience professionnelle en rapport avec l'Afrique.
- Résultats avérés en matière de développement et de conduite de programmes ou d'initiatives de grande ampleur, à l'échelle continentale ou mondiale, mettant en jeu de multiples partenaires et flux de financement.
- Excellente aptitude à établir des partenariats stratégiques avec diverses parties prenantes au niveau international, notamment en matière de mobilisation de ressources. Expérience professionnelle en rapport avec les programmes et activités de l'UNESCO.

### Langues

- Connaissance pratique de la deuxième langue de travail (anglais ou français).
- Connaissance d'autres langues officielles de l'UNESCO (arabe, chinois, espagnol ou russe).

### **SALAIRS ET INDEMNITÉS**

Les traitements de l'UNESCO se composent d'un traitement de base et d'autres prestations pouvant inclure, le cas échéant : un congé annuel de 30 jours ouvrables, une allocation pour charges de famille, une assurance médicale, un régime de retraite, etc.

Le traitement annuel de départ pour ce poste est de l'ordre de 246 506 dollars des États-Unis.

Pour des informations complètes sur les salaires et les indemnités, veuillez consulter notre [Guide concernant les prestations dues au personnel](#).

Veuillez noter que l'UNESCO est une organisation non-fumeurs.

### **PROCESSUS DE SÉLECTION ET DE RECRUTEMENT**

Veuillez noter que tous les candidats doivent remplir une demande en ligne et fournir des informations complètes et exactes.

Pour postuler, veuillez visiter le site Web de l'UNESCO [Carrières](#). Aucune modification ne peut être apportée à la candidature soumise.

L'évaluation des candidats est basée sur les critères de l'avis de vacance de poste et peut inclure des tests et/ou des évaluations, ainsi qu'un entretien basé sur les compétences.

L'UNESCO utilise des technologies de communication telles que la vidéo ou la téléconférence, la correspondance par e-mail, etc. pour l'évaluation des candidats.

Veuillez noter que seuls les candidats sélectionnés seront contactés et que les candidats à l'étape de sélection finale seront soumis à une vérification des références sur la base des informations fournies.

L'UNESCO rappelle que la considération dominante dans le recrutement du personnel doit être la nécessité d'assurer à l'Organisation les services de personnes possédant les plus hautes qualités de travail, de compétence et d'intégrité. L'UNESCO applique une politique de tolérance zéro à l'égard de toute forme de harcèlement. L'UNESCO s'est engagée à atteindre et à maintenir une répartition géographique équitable et diversifiée, ainsi que la parité des genres parmi les membres de son personnel dans toutes les catégories et à tous les niveaux. En outre, l'UNESCO est résolue à atteindre une diversité de personnel sur le plan du genre, de la nationalité et de la culture. Les candidatures de ressortissants d'États membres non et sous-représentés ([veuillez cliquer ici pour la dernière mise à jour](#)) sont particulièrement bienvenues et vivement encouragées. Les personnes issues de groupes minoritaires et de groupes autochtones, ainsi que les personnes handicapées, sont également encouragées à postuler. Toutes les candidatures seront traitées avec la plus grande confidentialité. Une mobilité mondiale est requise pour les membres du personnel nommés sur des postes internationaux.

L'UNESCO ne prend de frais à aucune étape du recrutement.